

Nous nous sommes abstenus sur le vote de même que les autres OS car nous reconnaissons l'effort qui a été fait pour certains de nos collègues mais **nous regrettons le nombre élevé d'agents qui n'a pas pu obtenir satisfaction**. L'Ille et vilaine ayant un sureffectif officiel de 29 agents, (que celui qui les a vus lève la main), cette situation risque de perdurer. Un nouvel appel à candidatures va être effectué pour le CER. En cas d'échec, il sera fait appel à mutation nationale.

La TG nous a communiqué à titre d'information les desideratas des agents de RBO, si le poste ferme définitivement.

Nous avons souligné un certain nombre de problèmes, notamment les difficultés en terme d'effectifs au niveau du rez de chaussée de la TG (compta, caisse des dépôts, accueil et caisse) et du service liaison rémunération.

Pour le service dépôts de fonds, la TG espère 1 ou 2 arrivées en priorité.

En même temps, la TG s'attend à ce que les prochains mouvements soient aussi maigres.

Concernant la sécurité et suite au hold-up de Montfort, nous avons de nouveau souligné les risques encourus par les agents de guichet, notamment de Rennes colombier séparés du reste du poste. Nous notons que la Direction a accédé aux souhaits des agents et a rejoint notre demande d'un précédent CTPL en acceptant d'installer les bureaux de 2 agents derrière les guichets, renforçant ainsi la présence humaine.

La TG persiste à exiger la présence de 2 ans dans un poste ou service avant mutation, bien qu'aujourd'hui une entorse à cette règle a été établie (4 mois de présence) car conforme aux souhaits de l'Administration, suite à l'appel à candidatures pour le CER..

Une gestion « moins rigide » de la mobilité des effectifs ne conduirait pas les postes à la faillite.

Au contraire, l'administration est toujours bénéficiaire lorsque les agents peuvent concilier dans leur mobilité choisie la proximité de leur lieu de vie et de travail, comme l'envie de développer leurs connaissances professionnelles et d'acquérir de nouvelles compétences sur de nouvelles missions ou d'accéder au temps partiel..

Pour la CGT, un service public digne de ce nom doit se construire à partir des besoins des usagers et des attentes des agents. Sous couvert de réduction des déficits publics, les contraintes budgétaires imposées à nos services entraînent des abandons de missions et un recours de plus en plus important à l'emploi précaire (vacataires, stagiaires, contractuels).

Ce sont les mêmes logiques qui ont conduit à la mise en place du Contrat Première Embauche pour les jeunes de - de 26 ans.

Une telle généralisation de la précarisation, tant pour les salariés du privé que ceux de la Fonction Publique, n'est pas acceptable.

Il convient de toujours rechercher la meilleure adéquation entre les besoins individuels de l'agent et ceux des services.

L'intervention des agents sera plus que nécessaire, nous devons faire pencher la balance en faveur de la défense de l'emploi public, du réseau comptable, de nos missions et dans ce cadre là, du droit à mutation pour ne rien laisser filer.

Rappelons-nous combien la CNP, les Fonds Particuliers, l'Impôt sur les Sociétés étaient des enjeux, voire des missions susceptibles de sauver nos services ! et de justifier la pérennité de notre réseau !! ... avant de disparaître purement et simplement.

Attention donc au devenir du Secteur Public Local, du Contrôle financier de la Dépense, des Amendes...

Gare aux abandons de missions, aux privatisations, à la LOLF qui peut ainsi porter bien des injonctions contradictoires. Attention à notre réseau, à la pénurie en personnel organisée pour mieux concentrer et fusionner...

Prochaine CAP :

Avant le 13 mai pour les tableaux d'avancement de grade (effets de la nouvelle notation) et les CAP de liste d'aptitude de C à B.

Concernant la notation : les propositions doivent être formulées le 17 mars pour les postes et services de moins de 15 agents, le 24 mars pour les postes de moins de 50 agents et le 31 mars pour les postes de plus de 50 agents.

Réunion d'information jeudi matin à 10 h à la TG :

- Déménagement des rému, pensions, corps de contrôle et pôle de soutien.
- Dépense civiles et pôle justice.
- Applications Accord – India
- Hélios
- TCA
- Immobilier

Si vous souhaitez voir aborder d'autres sujets, faites les nous connaître rapidement.

Les élus	Contrôleur Principal	Josette Saulnier	TG - dépense	Contrôleur 1^{ère} C	Muriel Mérienne	TG - Recouv
		Christine Etienne	DI - Prog		Nelly Détoç	C H R
	A R P 1	Jean Yves Détoç	DI - Exp	A R P 2	Nathalie Ribreau	E R R
		Danièle Ringenbach	TG - Mutuelle		Catherine Nogris	C H R
	A R	Franck Noël	TG - Compta	Ex redevance	Hervé Couvert	Elu en CAPL de C
		Laurence Marcon	E R R			

SOLIDAIRE, PAS SOLITAIRE : JE REJOINS LE SYNDICAT CGT

NOM : PRENOM : POSTE OU SERVICE :

GRADE : ECHELON : TEMPS DE TRAVAIL :

A : Le : Signature :

A retourner au local CGT de la TG